



Veillenanos 5 juillet 2019

Dans l'actualité

Retrouvez sur [la page Actus de veillenanos.fr](http://la.page.Actus.de.veillenanos.fr) notre sélection d'informations **avec les liens vers les articles sources**, plus détaillés concernant :

Transparence et vigilance nano

INTERNATIONAL :

- Dans leur grande majorité, les études de nanotoxicologie isolent les substances nanométriques ; rares sont celles qui étudient les effets d'interaction entre telle ou telle nanoparticule et d'autres substances, mais on commence à voir apparaître la confirmation d'"effets cocktails" impliquant des nanomatériaux. Un article publié le 4 juin montre que le mélange de nanoparticules d'or et de microplastiques est plus toxique pour des micro-algues que les nanoparticules ou les microplastiques pris isolément.

- Fin mai, l'OCDE a publié deux nouveaux rapports importants, dans sa Series on the Safety of Manufactured Nanomaterials :

- Physical-chemical decision framework to inform decisions for risk assessment of manufactured nanomaterials
- Guiding principles for measurements and reporting for nanomaterials: physical chemical parameters

EUROPE : Dans le cadre de ses "conclusions sur les produits chimiques" publiées fin juin, le Conseil de l'Union européenne a demandé à la Commission européenne d'étendre le mandat de l'agence européenne des produits chimiques (ECHA) afin qu'elle puisse collecter et mettre à disposition des données de recherche sur la caractérisation, le danger et l'exposition potentielle de nanoformes de substances qui n'étaient jusqu'à présent pas enregistrées sous REACH, leur tonnage annuel étant inférieur au seuil de une tonne par an. Une autre demande porte sur l'évaluation régulière des performances et de l'impact de l'Observatoire de l'UE sur les nanomatériaux lancé en 2017

FRANCE :

- La réduction de l'exposition aux nanomatériaux était à l'ordre du jour d'une réunion de préfiguration du 4ème plan national santé-environnement (PNSE4), au ministère de la transition écologique et solidaire, le 11 juin. Avicenn, auditionnée, a présenté les [20 propositions de la société civile sur les nanomatériaux](#) compilées pour l'occasion. Vos remarques, suggestions d'ajout ou d'améliorations, sont les bienvenues : redaction@veillenanos.fr !

- Mi-juin, l'INRS et l'Assurance maladie ont publié un guide intitulé "De la production au traitement des déchets de nanomatériaux manufacturés", destiné à apporter des éléments d'aide au repérage des risques associés aux nanodéchets, pour les salariés qui les produisent, comme pour les travailleurs amenés à y être exposés lors de la collecte, l'entrepôt, le transport et le traitement (dans les usines d'incinération, les installations d'enfouissement ou les entreprises de recyclage). Il présente aussi des mesures de prévention adaptées à l'ensemble des salariés concernés par la production et la gestion de nanodéchets, en s'appuyant sur les différentes filières de collecte, de valorisation et d'élimination possibles.

- Le 20 juin 2019, le Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE) a proposé un webinaire gratuit "Nanomatériaux dans le transport et l'habitat : Quels sont les risques liés à la dégradation thermique ?". Si vous l'avez raté, vous pourrez le revoir en ligne.

Nano et alimentation

- L'exposition chronique par voie orale à l'additif alimentaire E551, composé de nanoparticules de silice amorphe de synthèse, entraîne des lésions rénales et hépatiques chez la souris. C'est ce qu'ont mis en évidence des chercheurs du CHU de Saint Etienne, de l'INSERM, de l'Anses et d'un institut de recherche italien.

- Fin mai, The Guardian a consacré un article entier aux effets indésirables induits par les nanoparticules dans l'alimentation, dans sa série "Toxic America". La suspension française y est mentionnée.

Nano et cosmétiques

- La Commission européenne a lancé un appel à données sur les formes nano d'or, de platine et de cuivre (y compris sous forme colloïdale) utilisées en cosmétique, afin de permettre au comité scientifique européen pour la sécurité des consommateurs (SCCS) de mener une évaluation de leurs risques. Date limite : 10 novembre 2019.

- Le Comité scientifique européen pour la sécurité des consommateurs (SCCS) a confirmé que les silices amorphes de synthèse doivent bien être considérées comme des nanomatériaux, car insolubles ou très légèrement solubles. Elles doivent donc bien être étiquetées [nano] dans les cosmétiques.

- Depuis le 1er juillet, la mention "sans nanoparticules" ne devrait plus apparaître sur les cosmétiques. Mais l'obligation d'étiquetage [nano], elle, prévaut toujours ! Les marques doivent bien mesurer les particules qu'elles utilisent.

- Des chercheurs ont étudié une crème solaire contenant des nanoparticules de dioxyde de titane. Leurs conclusions : cet écran solaire au nanoTiO₂ ne permet PAS de prévenir le cancer de la peau et une petite partie du TiO₂ traverse la peau. Bien qu'elles empêchent la peau de rougir, elles ne la protègent pas du stress oxydatif provoqué par les UV ! Voilà qui interroge sur le "rapport risque/bénéfices" des nanoparticules de TiO₂ dans les crèmes solaires. Si d'autres tests confirment ces résultats, on peut s'attendre à des répercussions fortes dans le domaine de la protection solaire.

- L'association de consommateurs Que Choisir exhorte les autorités européennes à interdire sans délai les substances les plus à risque, notamment le dioxyde de titane dans les cosmétiques susceptibles d'être ingérés - près de 7000 références produits sont concernés : dentifrices, bains de bouche, rouges et baumes à lèvres, etc.

Nano et produits phytosanitaires

- Dans un courrier envoyé fin juin à la préfète d'Ille et Vilaine, le Maire de Langouët mentionne notamment l'absence d'évaluation spécifique des nanoformes présentes dans les produits phytosanitaires pour expliquer son arrêté anti-pesticides.

Nanoparticules de dioxyde de titane

- L'inhalation de nanoparticules de dioxyde de titane chez des personnes souffrant d'hypertension induit une altération hémodynamique irréversible associée à des dommages structurels cardiaques pouvant conduire à une insuffisance cardiaque. C'est ce qu'ont mis en évidence des chercheurs italiens dans un article paru fin juin dans *Particle & Fibre Toxicology*.

- Des chercheurs ont étudié une crème solaire contenant des nanoparticules de dioxyde de titane. Leurs conclusions : cet écran solaire au nanoTiO₂ ne permet PAS de prévenir le cancer de la peau et une petite partie du TiO₂ traverse la peau. Bien qu'elles empêchent la peau de rougir, elles ne la protègent pas du stress oxydatif provoqué par les UV ! Voilà qui interroge sur le "rapport risque/bénéfices" des nanoparticules de TiO₂ dans les crèmes solaires. Si d'autres tests confirment ces résultats, on peut

s'attendre à répercussions fortes dans le domaine de la protection solaire.

- L'association de consommateurs Que Choisir exhorte les autorités européennes à interdire sans délai les substances les plus à risque, notamment le dioxyde de titane dans les cosmétiques susceptibles d'être ingérés - près de 7000 références produits sont concernés : dentifrices, bains de bouche, rouges et baumes à lèvres, etc.

- Le 1er juillet 2019, l'ONG Corporate Europe Observatory (CEO) a une nouvelle fois dénoncé les manœuvres des industriels auprès des autorités publiques de la Commission et des États membres européens pour échapper à l'obligation d'informer les travailleurs et consommateurs sur les risques du TiO2.

Nanoparticules de silice

- L'exposition chronique par voie orale à l'additif alimentaire E551, composé de nanoparticules de silice amorphe de synthèse, entraîne des lésions rénales et hépatiques chez la souris. C'est ce qu'ont mis en évidence des chercheurs du CHU de Saint Etienne, de l'INSERM, de l'Anses et d'un institut de recherche italien.

- Le Comité scientifique européen pour la sécurité des consommateurs (SCCS) confirme que les silices amorphes de synthèse doivent bien être considérées comme des nanomatériaux, car insolubles ou très légèrement solubles. Elles doivent donc bien être étiquetées [nano] dans les cosmétiques.



Journée Naneau le 12 novembre 2019 à Valence

Nous poursuivons pendant l'été la préparation de cet événement : journée ateliers d'échange sur les nanos entre chercheurs et acteurs de la gestion de l'eau de différents territoires.

Télécharger le [Programme version 20190705 \(1.2MB\)](#)

[Inscription et paiement en ligne ici](#)

A suivre, au fil de l'eau ici [JNANEAU2019](#)

Agenda

Retrouvez les RDV nano dans l'[agenda nano de veillenanos.fr](#),

[Votre soutien est important](#) pour que Veillenanos puisse poursuivre et approfondir ses travaux de veille et d'information : [faites un don](#) ou [adhérez ici](#) !

Faire un
don

Adhérer

Pour nous contacter :

Vie de l'Association : contact@avicenn.fr

Rédaction : redaction@veillenanos.fr

Suivre l'info et les dossiers sur veillenanos.fr et sur nos [comptes twitter](#) et [facebook](#) !

